Max Huber

Autor(en): Haug, Hans

Objekttyp: Obituary

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse

Band (Jahr): 69 (1960)

Heft 1

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek* ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

† MAX HUBER

Président d'honneur du Comité international de la Croix-Rouge Membre d'honneur de la Croix-Rouge suisse

Le Professeur Max Huber est décédé à Zurich le 1^{er} janvier 1960; il avait célébré son 85^e anniversaire trois jours auparavant.

Max Huber a rendu d'éminents services à la Croix-Rouge. Président du Comité international de la Croix-Rouge de 1928 à 1944, il participa tout d'abord, dans une très large mesure, aux travaux préparatoires que le Comité a accomplis dans le domaine du droit des gens et sur le plan pratique et technique, en vue d'améliorer la protection des victimes de la guerre, notamment des civils, en cas de guerre nouvelle. En 1939, lorsque la deuxième guerre mondiale éclata, après les funestes présages du conflit italoabyssin et de la guerre civile d'Espagne, le Comité international de la Croix-Rouge avait en Max Huber un chef qui, en sa qualité d'ancien président de la Cour permanente de Justice internationale, jouissait d'un renom quasi universel, d'une connaissance complète des relations internationales et était animé d'un profond sens humanitaires. Il agit en s'inspirant du principe qu'une aide réelle, efficace apportée à l'homme qui souffre est plus importante que des égards de prestige, que des protestations, que des proclamations. Pendant la guerre, alors qu'il était à la tête d'un organisme qui réunissait 4000 collaborateurs, il rassembla les éléments qui, la paix revenue, ont servi de base au Comité international de la Croix-Rouge pour le développement ultérieur du droit des gens. Le résultat de ces travaux sont les quatre Conventions de Genève de 1949 assurant la protection des victimes de la

L'œuvre littéraire de Max Huber n'a pas une importance moindre pour le développement de la Croix-Rouge. Il a interprété l'idée de la Croix-Rouge conçue par Dunant et ses premiers collaborateurs en l'approfondissant à la lumière des conditions nouvelles, l'exposant avec une clarté parfaite et créant ainsi une véritable doctrine de la Croix-Rouge. Il a résumé par ces mots l'attitude éthique que doivent observer la Croix-Rouge et les hommes qui déploient une activité sous son emblème:

« Le travail Croix-Rouge consiste à servir, servir toujours. Rien d'autre ne doit importer: ni les critiques, ni le prestige ou les remerciements qu'il peut susciter. »

La Croix-Rouge suisse, dont Max Huber était membre d'honneur, lui conservera toujours une profonde reconnaissance.

Hans Haug,

Secrétaire général de la Croix-Rouge suisse



(Photo George, Genève)

Nous avons le triste devoir de faire part du décès de

M. le professeur Max Huber

Membre d'honneur de la Croix-Rouge suisse

Le défunt a rendu d'éminents services à la Croix-Rouge en assumant la charge de président du Comité international de la Croix-Rouge de 1928 à 1944, par le travail qu'il a accompli sur le plan scientifique et par la conception qu'il eut de l'idée de la Croix-Rouge et la manière dont il sut l'interprêter et la mettre en lumière.

La Croix-Rouge suisse gardera toujours un sentiment de profonde reconnaissance au Professeur Max Huber.

> CROIX-ROUGE SUISSE Le président: Prof. A. von Albertini